

Commune de Civrieux d'Azergues
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 septembre 2012

L'an deux mil douze, le 24 septembre à 20h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 17 septembre 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Luc Torrequadra, Maire.

Etaient Présents : M Torrequadra, Mme Césari, MM. Binaud, Ehret, Zilliox Maires Adjoints ;
M.Gouttard, MM Rollin, Simiand, Mme Vivet ;
Etait absents excusés : M.Lacaille, Mme Grange qui donne pouvoir à Mr Torrequadra, Mme Lacoste.

Nombre de conseillers en exercice: 12 présents : 9 votants: 10
Secrétaire de séance : Denis Binaud

Rapport annuel du service public d'assainissement

Denis BINAUD commence le rapport annuel du délégataire, la SAUR, pour l'exercice 2011 ainsi que le compte annuel de résultat d'exploitation. Ce document est à disposition des élus et des consommateurs en mairie ; il est validé par le Conseil municipal.

Validation avenant travaux marché maison de l'Europe

Denis BINAUD informe qu'il a été décidé de réaliser des travaux supplémentaires compte tenu de l'évolution du chantier et des surprises en cours, du fait qu'il s'agit de réhabilitation, dans les lots suivants :

Lot	Montant initial	Montant TS	Montant total
Maçonnerie	209 927,26 €	16 870,00€	226 797.26€
Façades	20 913,93€	3 649,69€	24 563,62€
Sols minces	10 871,12€	2 214,13€	10 093,25€
Total		22 733,82€	

Soit une augmentation provisoire de 3.68% du montant total du marché.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les avenants.

Virements de crédits

Il est nécessaire d'inscrire des écritures en dépenses et en recettes pour des régularisations.

A l'unanimité le conseil municipal donne son accord.

Décision achat terrains

Mr Ragon

Il est rappelé que la commune souhaite aménager des parkings d'une vingtaine de places de part et d'autre de l'église.

Un parking serait possible sur une partie du terrain de Mr et Mme Ragon en rive droite du Sémonet après le vieux pont.

Les propriétaires proposent la vente du tènement pour une superficie d'environ 6 000m².

Ces parcelles sont situées dans le périmètre de veille foncière suite à la convention signée avec EPORA.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à poursuivre ce projet d'acquisition.

Réseau Ferré de France (RFF)

Dans le cadre de la vente d'une bande de terrain de 237 m², chemin des Bruyères en bordure de la ligne de chemin de fer Paray le Monial.

RFF demande si la commune est intéressée par cette acquisition.

Monsieur le Maire soumet au vote ; cette parcelle n'a pas d'intérêt pour la commune, il n'est pas donné suite à cette proposition.

Remboursement frais de déplacement des élus

Corciano

Il est proposé de prendre en charge les frais relatif aux déplacements officiels à Corciano.

Monsieur le Maire soumet au vote

0 contre, 1 abstention, 9 pour.

Congrès des Maires de France

Il a lieu du 20 au 22 novembre 2012, Monsieur le Maire et Denis BINAUD y participeront : par 1 abstention et 9 pour,

les frais relatifs à ce déplacement sont pris en charge sur le budget communal.

Procédure confiée au Centre de Gestion pour la protection sociale et complémentaire des agents municipaux.

Le décret du 8 novembre 2011 permet aux collectivités territoriales de contribuer à la protection sociale et complémentaire de leurs agents au titre du risque « santé » et du risque « prévoyance ». Le Centre de Gestion propose de mener pour le compte des collectivités la procédure de mise en concurrence afin de choisir l'organisme compétent et conclure avec celui-ci une convention de participation pour les deux risques.

Monsieur le Maire soumet au vote.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Adhésion du pôle métropolitain au Centre de Gestion 69

Le Conseil Municipal de Civrieux n'émet pas d'objection à l'adhésion du Syndicat Mixte, pour adhérer au CDG pour la gestion de son personnel.

Avenant CAF contrat CEJ

L'association des familles de Civrieux a mis en place un centre de loisirs sans hébergement ; dans le cadre du Contrat Enfance et Jeunesse, signé entre la CCMOA et la CAF. Il est nécessaire d'établir un avenant au dit contrat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

Mise en place des PV électroniques (Police municipale) – signature convention avec la Préfecture

M. le Maire informe que ce système de verbalisation va être mis en place sur la commune ; il est nécessaire de passer une convention avec la Préfecture et d'autoriser M. le Maire à la signer.

Il soumet au vote, par 1 voix contre et 9 pour, la commune fera l'acquisition de cet équipement, afin de solutionner les problèmes de stationnement gênant sur la commune et autorise M. le Maire à signer la convention avec la Préfecture.

Désignation des délégués en remplacement de Patricia LAROSE démissionnaire

Syndicat de gendarmerie
SIVOS
Groupe de travail Charlieu

Béatrice CESARI, suppléante
Xavier ROLLIN, suppléant
François SIMIAND

Point sur les travaux en cours

Maison de l'Europe

Les travaux avancent bien. La réception est prévue fin octobre avec une levée des éventuelles réserves en novembre. L'inauguration est fixée au 8 décembre 2012.

Salle des fêtes/restaurant scolaire

Les travaux avancent bien pour la salle des fêtes ; concernant le restaurant scolaire les inquiétudes sur les fondations sont confirmées, et l'entreprise de maçonnerie s'est engagée à mettre en conformité les fondations.

Réception des jeux des Verchères

Ils ont été installés fin juillet et ont été vérifiés par un bureau de contrôle avant l'ouverture aux enfants le 16 août. Ils donnent entière satisfaction aux utilisateurs.

Compte rendu commissions d'urbanisme

des 5/07 ; 26/07 ; 16/08 et 13/09 ci-joints

Projet AST

Le promoteur a présenté un nouveau projet comprenant sept maisons, prenant en compte j'avis de la commission d'urbanisme ;

Dans ces conditions, le projet se poursuit.

Denis BINAUD rappelle son opposition à ce projet pour des raisons d'intégration dans la trame urbaine.

Communauté de Commune Mont d'Or-Azergues

Compte rendu sur le devenir des zones d'activités, ci-joint.

Centre Aéré

Il s'est déroulé cet été dans les locaux du collège à Notre Dame de Lourde dans de très bonnes conditions ; bilan très positif ; cependant lourd travail pour les membres de l'association des Familles ; il est reconduit pour les vacances de la Toussaint, dans les mêmes conditions.

Rentrée scolaire

La fermeture d'une classe maternelle a été confirmée par l'inspecteur d'académie (pour 5 enfants manquants), les 5 classes de primaire restent par niveau, les 59 enfants de maternelle sont répartis en 2 classes.

LNA Radio

Les réunions trimestrielles se poursuivent avec satisfaction ; il a été décidé de fixer une cotisation pour les adhérents et le projet est l'amélioration et le confort d'écoute pour les sévériens.

Divers

Réunion en sous-Préfecture des 34 communes de la future communauté de communes convoquées par M. le Préfet

Béatrice CESARI fait le compte rendu de cette réunion ; elle rappelle que le Préfet a arrêté ce nouveau périmètre par arrêté du 10 septembre et indique les différentes échéances, et modalités de fonctionnement d'ici la mise en place au 1/01/2014.

Prochaine réunion de conseil municipal

Lundi 22 octobre à 20h30

La séance est levée à 22h30.